

Tué à coups de sabre en Seine-et-Marne : «J'ai vu Arthur en sang, pas de mâchoire, la tête ouverte »

écrit par Jules Ferry | 3 juin 2021



Photo RR, 2 juin : quelques fleurs de condoléances devant le domicile d'Arthur. C'est sur la route, devant la résidence située au 100, rue de l'Egalité, qu'Arthur a été tué.

Arthur a été tué à coups de sabre sur le crâne au pied de son

immeuble de Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), dans la nuit de samedi à dimanche. Trois suspects ont été interpellés.

«J'ai vu Arthur **en sang, pas de mâchoire, la tête ouverte** ». raconte son ami.

Cet ami avait passé la soirée avec lui.

Un barbare de la cité voisine, qu'il avait croisé à la soirée, est venu le tuer à 3 heures du matin.



Arthur a été tué devant sa résidence. Ancien de la Légion étrangère, il avait 41 ans. Photo : téléphone portable de l'ami de la victime, Le Parisien.

C'est l'effroi qui domine dans la résidence du bailleur Valhofis, au 100, rue de l'Égalité, à Moissy-Cramayel (Seine-et-Marne), après la mort d'Arthur, un locataire du rez-de-chaussée, frappé sauvagement avec un sabre dans la nuit de samedi à dimanche. Il s'est éteint à l'hôpital de Melun dimanche en fin d'après-midi. Il avait 41 ans.

Les policiers de la sûreté urbaine du commissariat

d'agglomération Melun Val de Seine ont interpellé trois suspects, toujours en garde à vue. L'un d'eux, R., est âgé de 38 ans. Les deux autres ont la fin de trentaine.

Témoignage de son proche ami et voisin.

« Il ne s'agit ni d'une histoire de cœur ni une histoire d'argent. Arthur ne devait rien à personne. **Il vivait seul avec son chien. Il avait fait des conneries dans sa jeunesse, il a ensuite été dans la Légion étrangère et il s'est assagi. Aujourd'hui, il était apprécié** », commence X., son proche ami et voisin. Il était chef dans la logistique

Sur les faits eux-mêmes, il raconte. « On était invités chez son amie d'enfance à la cité du Parc à Moissy. Mais ce n'est pas sa petite copine ! Il avait grandi avec elle et était ami aussi avec ses frères. R., le père de son premier enfant, s'est imposé chez elle alors qu'il n'était pas invité. Là-bas, on s'est battus avec lui. Puis on est rentrés vers 3 heures. J'étais chez moi dans le salon. Soudain j'entends la voix d'Arthur qui dit : **Pourquoi vous foutez la merde en bas de chez moi ? Puis j'entends une autre phrase qu'il n'a jamais terminée.** Alors je suis sorti de chez moi... » Il marque un temps d'arrêt.

« Je l'ai vu à terre, en sang, pas de mâchoire, la tête ouverte. J'ai vu son cerveau qui battait comme un cœur. Je lui ai parlé. Je sais qu'il m'entendait... », souffle-t-il.

« **C'est de la barbarie !** En plus le voisinage a entendu un gros bruit juste avant. Je me demande s'ils ne l'ont pas renversé d'un coup de pare-chocs pour l'assommer. »



Photo RR, 2 juin : Le balcon d'Arthur, à gauche.

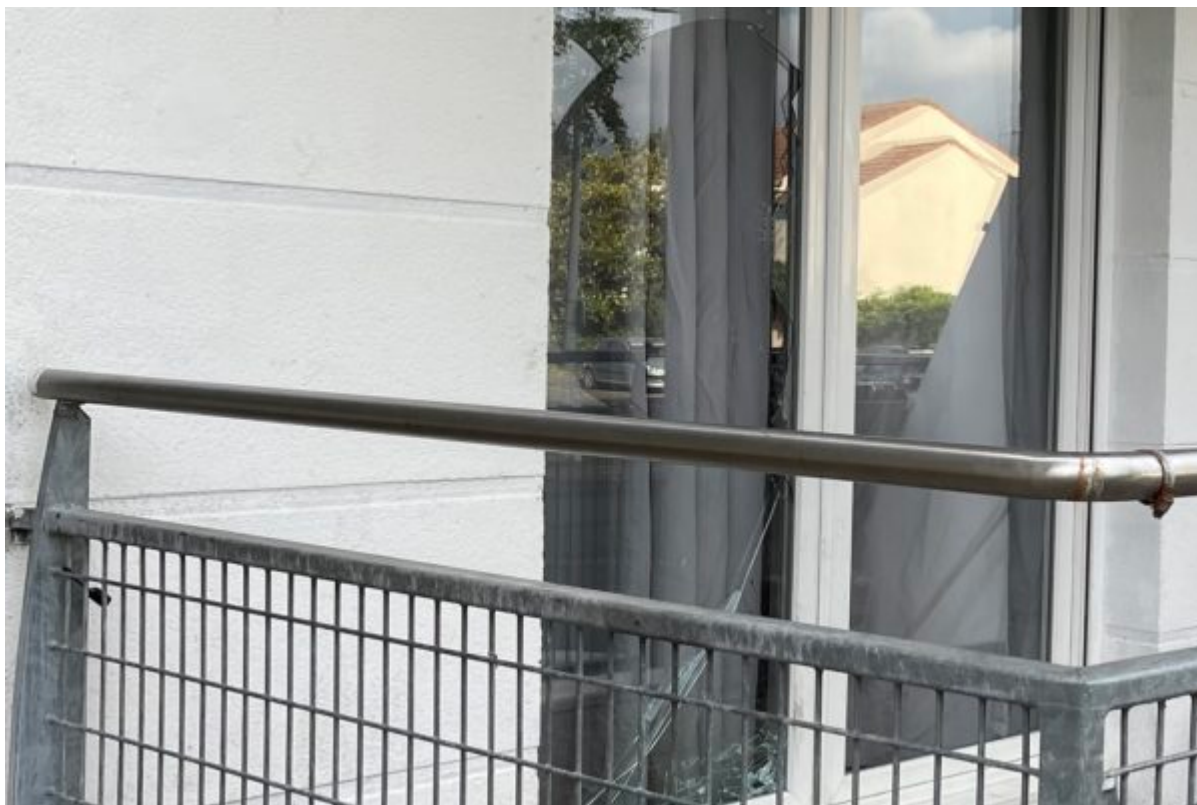


Photo RR, 2 juin : Une vitre est brisée.



Photo RR, 2 juin : C'est là que se tenait le chien, un chien trapu marron, derrière les cartons la plupart du temps.

Il poursuit : « Pour moi, R. est revenu car il s'était pris sa raclée à la cité du Parc dans la soirée. Il a eu honte. Ils sont revenus à plusieurs. **J'ai retrouvé par terre le sabre qui a frappé mon ami : il était tordu à 90 degrés...** »
Un indice de la violence perpétrée qui fait froid dans le dos.

« Son chien, c'était un animal de compagnie, pas une arme »

Marc se souvient de son « pote » : « Il n'est même pas descendu avec son pitbull. Son chien, pour lui, c'était un

animal de compagnie, pas une arme. S'il était descendu avec son pitt, il ne serait peut-être pas mort. Mais Arthur avait une fierté : il a toujours dit qu'il n'avait pas besoin de chien pour régler les problèmes. »



Photo RR, 2 juin : la Cité du Parc, d'où venait le tueur, R.

D'après les articles du Parisien, photos RR sur place.

Ne les laissons pas raconter des mensonges !



Le site FrenchLivesMatter (*Les vies des Français comptent*).



<http://frenchlivesmatter.com/>

À PROPOS :

“Créé en 2018, le collectif #FrenchLivesMatter a pour objectif de trier, cartographier et comptabiliser les victimes des crimes commis à l’encontre de Français innocents, en commençant par les plus emblématiques d’entre-eux”.

<https://twitter.com/FrenchLivesM/status/1399791252707627012?s=20>